

Avant-propos

Nous sommes à l'heure de grands défis (*grand challenges*) et de problèmes épineux ou perniciose (*wicked problems*) : il importe d'agir pour faire face à la « double insoutenabilité » sociale et environnementale de nos sociétés ! Et pourtant, nous ne disposons pas de toutes les clés pour saisir les enjeux, et l'action est parfois difficile à concevoir et à mettre en œuvre – ou, plus largement, à construire.

La collection *Management et organisations solidaires* – dont vous tenez le premier volume – souhaite constituer un lieu de débats, de réflexions, et contribuer à l'action des individus engagés, qu'ils agissent en tant que participants à des organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS), à des entreprises privées, à des collectivités ou des instances publiques, ou en tant que simples citoyens.

Aider à comprendre pour agir, appréhender les enjeux, mais aussi saisir les solutions possibles, et la façon dont les acteurs les ont construites seuls, ou (la plupart du temps) en coopération avec d'autres, est au cœur de la motivation de cette collection, et de cet ouvrage en particulier.

Pour cela, nous avons cherché à suivre deux principes de précaution :

- s'il n'est rien de plus utile qu'une bonne théorie, encore faut-il en saisir clairement les enjeux et les pistes d'analyse. Les textes qui suivent se proposent – sur des sujets très différents – de donner tous les jalons nécessaires pour comprendre ;

- les textes présentent aussi la façon dont les acteurs de terrain ont construit des solutions locales aux problèmes auxquels ils ont été confrontés. Ce faisant, il sera possible au lecteur de comprendre la façon dont les acteurs – citoyens ou acteurs de

l'ESS – ont construit localement des solutions à leurs défis, en saisissant les leviers qu'ils ont utilisés, mais aussi les difficultés, voire les barrières auxquelles ils se sont heurtés.

Nous espérons que vous trouverez dans cet ouvrage à la fois matière à réflexion, mais aussi que vous découvrirez des solutions inspirantes qui peuvent aider à guider l'action. Si cet ouvrage est assurément un ouvrage académique – qui prend appui sur des travaux de recherche rigoureux, la connaissance d'une littérature la plus récente, et la mobilisation de méthodologies de recherche –, il se veut également un outil pour contribuer à animer les débats dans l'espace public et – plus encore, nous l'espérons – un outil qui pourra inspirer et guider l'action des acteurs engagés.

Pour finir, nous remercions nos onze auteurs, tant pour leurs travaux que pour leur participation au travail de relecture critique des différents chapitres. Nous remercions également l'Association internationale de recherche en management public (AIRMAP), puisque l'AIRMAP accueille, depuis 2019, des sessions thématiques sur les connexions entre management public et ESS : c'est grâce à ces sessions que cet ouvrage a pu voir le jour, et se développer ! Merci, enfin, à nos collègues de l'IAE Paris-Sorbonne, et tout particulièrement à ceux de la chaire MAI (mutations-anticipations-innovations) et de la chaire ETI (entrepreneuriat-territoire-innovation), qui ont permis de tester nombre des idées exprimées ici, ainsi qu'à Régine Teulier, Patrick Gilbert, et les collègues impliqués dans les collections d'ISTE, et les équipes de l'éditeur, pour leur confiance et leur exigence toujours bienveillante.

La solidarité au cœur de la fabrique des territoires

Le développement territorial est un champ de connaissance relativement ancien qui a pour particularité de chercher à croiser les regards disciplinaires sur la question du territoire, afin de servir l'idée d'un relais territorial au développement économique. Territoires et économie sont donc intrinsèquement liés par le concept de développement territorial. Ce couplage a notamment été renforcé par le dispositif institutionnel européen qui a eu tendance à valoriser l'échelon régional (et pas seulement national) pour maximiser le potentiel de développement économique intra-européen. Si cette équation a été fortement sollicitée pour lutter contre les différentes crises économiques, elle n'a malheureusement pas répondu à l'ensemble des espoirs qu'elle avait suscités. L'addition des enjeux de transition aux problèmes économiques non résolus a conduit les décideurs et les financeurs à revoir les éléments de la donne. Il devient désormais légitime de voir dans la solidarité un facteur clé de l'analyse. Dès lors, un dialogue peut s'ouvrir avec les organisations de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui apparaissent comme les acteurs de référence, afin de pouvoir envisager un développement juste, équitable et plus inclusif sur les territoires. Dans ce chapitre introductif, nous proposons de mettre en perspective différentes expériences où la solidarité a pu jouer un rôle déterminant sur la construction des territoires, et d'explorer quelles dimensions permettent d'y soutenir et d'y développer la solidarité.

1.1. Territoires et solidarité : une question récurrente

L'ESS se définit comme un champ caractérisé par sa gouvernance démocratique, comme précisé dans l'article 1 de la loi de 2014. La gouvernance des organisations

de l'ESS a la particularité de se déployer sur une double dimension de l'action socio-politique. En interne, la démocratie engage des processus de transparence organisationnelle et d'encadrement des mécanismes de prise de décisions. En externe, il s'agit d'entretenir une dynamique démocratique ouverte avec les acteurs locaux sur des espaces publics de proximité (Laville 2011). Dès lors, le territoire apparaît comme le lieu fondamental de l'exercice de la démocratie des organisations de l'ESS. Si les pratiques de l'ESS ne peuvent se comprendre indépendamment de l'idée même de territoire, elles supposent, en retour, une méthodologie d'accompagnement. Dans cet ordre d'idée, Subileau *et al.* (Subileau *et al.* 2024) proposent d'étudier la ville solidaire sur le temps long. En effet, c'est sur cette temporalité que l'on peut penser la fabrique de la ville dans le flux de son histoire urbaine et territoriale et envisager des stratégies territoriales engagées. Par ailleurs, la revitalisation des territoires ruraux est facilitée par le développement d'une économie plurielle valorisant la réciprocité (Llena 2011). Autrement dit, l'organisation de la solidarité dans le cadre d'une autre économie est donc fondamentalement liée à la perspective donnée au développement territorial. Deux idées découlent de ce constat. Premièrement, le territoire (et son développement) est au cœur de la compréhension des enjeux de l'ESS. Deuxièmement, la solidarité n'est pas un concept supplémentaire de l'analyse et l'étude des territoires qui viendrait enrichir le regard porté sur le développement territorial. C'est, en réalité, un élément constitutif de la fabrique des territoires. En cela, il constitue un élément stratégique pour la formulation d'un agenda renouvelé en matière de développement territorial (Eynaud et França Filho 2019). Dans ce contexte, Duverger *et al.* (Duverger *et al.* 2020) posent la question de la possible convergence entre dynamique territoriale et dynamique de l'ESS. Pour cela, les auteurs mettent l'accent sur les capacités de régulation territoriale systémique qui permettent aux organisations de l'ESS de s'organiser selon un triptyque gouvernance, régulation et territoire (Demoustier et Richez-Battesti 2010).

Dans une approche économique classique, le territoire est envisagé comme un outil au service de l'accueil des activités économiques (Bouba-Olga et Grossetti 2018). La vision du territoire qui s'en déduit procède d'une lecture avant tout marchande. En effet, on attend du territoire qu'il s'adapte pour être mis au service des entreprises et de leurs besoins. Cela suppose des aménagements spécifiques au niveau des infrastructures de transport, des supports de logistique, des modalités organisationnelles, réglementaires, fiscales pour les zones d'activité. L'ensemble de ces dispositions va définir l'attractivité du territoire. Celle-ci est unilatérale. Le territoire est appelé à se montrer sous son meilleur jour en donnant des garanties, mais les investisseurs ne rendent des comptes en retour qu'aux logiques de marché. Ils sont donc libres de délocaliser à tout moment leurs installations vers d'autres territoires plus attractifs. Dans cette vision classique, le territoire est une variable d'ajustement dans un jeu de régulation qui le dépasse. Il y a donc prééminence des principes exogènes sur les principes endogènes,

et les investisseurs extérieurs au territoire peuvent être les maîtres du développement territorial. Il peut en découler une exploitation des territoires qui n'est ni juste socialement ni écologiquement vertueuse.

L'ESS se démarque de l'économie classique par le renversement qu'elle promeut. Plutôt que d'envisager l'économie comme une fin en soi, l'économie est pensée comme un moyen d'atteindre d'autres objectifs. Cela rejoint l'approche économique dite substantive de Polanyi (Polanyi 1944, 2011). S'opposant à la vision abstraite de l'économie de marché, l'approche substantive se veut pragmatique en s'interrogeant sur la dépendance profonde de l'homme à la nature et aux autres hommes. En cela, elle pointe les moyens nécessaires pour couvrir les besoins naturels et montre la pluralité des logiques économiques – que le marché tend à invisibiliser – pour assurer une économie de subsistance. Polanyi (Polanyi 1986) met ainsi au jour des logiques comme la redistribution, la réciprocité et le partage domestique. La force de la proposition polanyienne est de porter l'attention, ce faisant, sur la question de la reproduction. Lorsque l'économie classique se focalise sur la production, l'économie substantive s'interroge, quant à elle, sur la reproduction des conditions matérielles d'existence et de vie sociale.

Il s'en déduit une perspective totalement renouvelée pour le développement territorial. Ce n'est plus l'attractivité économique du territoire qui est recherchée, mais le maintien (la reproduction) de celui-ci dans des conditions de bien-être et de vie heureuse (Eynaud et França Filho 2019). Une telle perspective ne peut être pérenne sans le soutien de l'acteur public et l'encadrement par une politique publique dédiée. La spécificité de l'ancrage territorial de l'ESS ne peut être posée comme allant de soi. Ce serait négliger l'isomorphisme des organisations de l'ESS induit par la généralisation des appels à projets compétitifs autour des marchés publics, ou par l'alignement des grands acteurs de l'ESS sur des pratiques entrepreneuriales conventionnelles (Itçaina et Richez-Battesti 2022). Il s'agit, en effet, de protéger réglementairement le territoire et de filtrer les projets d'investissement porteurs d'externalités négatives. Il s'agit également d'ouvrir le développement territorial à des dispositifs institutionnels reposant sur l'idée d'une économie plurielle (Aznar *et al.* 1997), c'est-à-dire d'une économie intégrant l'approche substantive et ouverte à l'ESS. Ainsi, les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) ont une contribution essentielle dans la construction d'un territoire solidaire (Billaudeau *et al.* 2016 ; Itçaina 2018, 2021). La double dimension sociopolitique et socio-économique des acteurs de l'ESS leur permet de jouer un rôle croissant dans les nouveaux compromis institutionnels territoriaux (Demoustier et Richez-Battesti 2010). Ainsi, s'appuyer sur les initiatives locales solidaires autorise un développement socioterritorial (Tremblay *et al.* 2009) dans lequel les citoyens peuvent devenir co-concepteurs des politiques publiques (Scherer 2015).

Enfin, Bucolo *et al.* (Bucolo *et al.* 2020) envisagent de revisiter la question des territoires sous le prisme des communs. Avec le concept d'horizon translocal, Defalvard (Defalvard 2023) propose, quant à lui, de sortir les communs du seul localisme pour valoriser les capacités des organisations de l'ESS à interagir à une plus grande échelle. Dans ce contexte, un autre regard peut être porté sur des dispositifs institutionnels facilitant de nouvelles perspectives. Ces initiatives solidaires sont intéressantes à explorer en ce qu'elles revisitent le cœur de la fabrique des territoires.

1.2. Des conceptualisations du territoire renouvelées par l'irruption des enjeux de solidarité

Le territoire correspond tout à la fois à une réalité pratique et à une conceptualisation. En tant que réalité pratique, il est l'objet d'action de multiples acteurs, qui vont proposer d'en définir les limites, d'identifier des acteurs dont l'activité se définit en lien avec ses spécificités, ou de repérer des particularités géographiques et sociales qui permettent de le différencier d'autres lieux géographiques, et sur lesquelles il sera possible de s'appuyer. Le territoire peut « faire ressource » (Raulet-Croset 2021), et l'échelon territorial semble tout à fait prometteur pour penser la dimension sociétale et environnementale dans les développements stratégiques des acteurs économiques et sociaux présents sur les territoires, identifier des outils et des dispositifs d'action publique plus ascendants et inclusifs, ou encore des modalités de gouvernance collaborative enrichies des participations d'acteurs qui développent chacun des rapports différents à leur territoire d'ancrage. Le territoire, qui était plutôt considéré comme une unité économique, dans une visée instrumentale, devient ainsi également un lieu créateur de solidarités. En tant que conceptualisation, le territoire est également multiple, est mobilisé par plusieurs disciplines scientifiques, et est aussi l'objet d'évolutions en lien avec les nouvelles attentes sociétales et solidaires. En quoi une approche par la solidarité permet-elle d'identifier des spécificités pratiques et conceptuelles d'un territoire ? Nous proposons ici de considérer des tensions ou des dilemmes qui peuvent nous aider à qualifier un territoire, et nous montrons en quoi elles peuvent éclairer comment la solidarité participe à la fabrique des territoires.

1.2.1. La tension entre territoire prescrit et territoire construit : vers la co-construction solidaire

L'une des oppositions fortes en matière de territoire porte sur territoire prescrit *versus* territoire construit (Raulet-Croset 2008 ; Hernandez 2017). En France, on a tout d'abord longtemps considéré le territoire prescrit, celui défini administrativement et politiquement par l'État dans ses différentes déclinaisons, ou bien le territoire économique considéré comme support des activités économiques. Dans cette perspective,

le territoire apparaît comme un élément de cadrage parfois simplement administratif et politique, ou bien un lieu délimité de support d'activités économiques. La vision prescrite du territoire, en matière de solidarité, peut être mobilisée également et conduit à identifier un périmètre permettant de délimiter à quelle échelle va se développer tel ou tel dispositif de solidarité, ou à identifier des acteurs pertinents sur les sujets de solidarité qui agissent, en général, de façon descendante pour répondre à des besoins que l'acteur public détecte. Ces acteurs sont souvent des directions représentatives d'un État central, ou bien des collectivités territoriales, aux différents échelons (commune, département, région, etc.).

A contrario, le territoire peut être pensé dans sa dimension construite, et ce sont alors les acteurs locaux, ceux qui habitent, se côtoient, se déplacent, travaillent, vivent sur le territoire, qui deviennent centraux. Cette deuxième perspective conduit à mettre l'accent sur l'émergent, sur la découverte et la mise en visibilité de besoins locaux spécifiques et souvent inédits. On s'attache alors à repérer la construction de valeurs et de solidarités locales, qui suscitent des liens entre des acteurs usagers du territoire avec leur territoire d'appartenance, et des prises d'initiative et des innovations sociales ancrées localement.

Les deux réalités territoriales, prescrite et construite, peuvent apparaître opposées et conflictuelles, et cela est parfois le cas, en particulier lorsque les deux types d'acteurs (ceux du territoire prescrit et ceux du territoire construit) tendent à s'opposer dans leur vision de la solidarité. Toutefois, on observe aussi que les enjeux de solidarité peuvent conduire à dépasser l'opposition entre le prescrit et le construit, et à engager des coopérations. Ainsi, il peut exister des collaborations entre l'acteur public, qui porte le prescrit, et des acteurs de l'ESS, qui s'inscrivent au plus près de la connaissance du territoire. C'est alors une nouvelle vision de l'action publique, à la croisée du prescrit et du construit, co-construite, qui va porter les actions de solidarité. Les acteurs de la solidarité acquièrent alors de nouveaux rôles sur les territoires. Demoustier et Richez-Battesti (Demoustier et Richez-Battesti 2010) ont ainsi souligné la double dimension sociopolitique et socio-économique des acteurs de l'ESS, qui leur permet de jouer un rôle croissant dans les nouveaux compromis institutionnels territoriaux. Fraisse (Fraisse 2017) analyse le rôle des acteurs locaux de l'ESS pour la co-construction de l'action publique en France. Itçaina et Richez-Battesti (Itçaina et Richez-Battesti 2018) parlent de nouvelles coopérations territoriales. Bryson *et al.* (Bryson *et al.* 2015) s'intéressent à ce qu'ils nomment la « collaboration inter-secteurs » (l'acteur public avec d'autres types d'acteurs), qu'ils jugent nécessaire pour résoudre certains types de problèmes, même s'ils reconnaissent que cela peut être compliqué de concilier logiques et identités différentes. Itçaina et Richez-Battesti (Itçaina et Richez-Battesti 2018) soulignent le passage du territoire de l'ESS vu comme un lieu d'ancrage au territoire comme lieu de co-construction.

Cette vision co-construite redonne une place et une légitimité à d'autres acteurs que l'acteur public pour participer à la co-construction de l'action publique de solidarité. Par-delà les organisations de l'ESS qui participent à cette action collaborative, on observe aussi que des acteurs plus individuels, les citoyens, des réseaux d'acteurs locaux informels, etc., peuvent devenir co-concepteurs des politiques publiques (Scherer 2015). Le dépassement de l'opposition entre prescrit et construit à la lumière des enjeux de solidarité et de transition permet ainsi de penser différemment des thèmes comme la gouvernance (qui devient collaborative), l'action publique (qui devient co-construite...). Elle guide aussi vers des visions dynamiques et processuelles du territoire, où l'on s'intéresse aux pratiques de solidarité en action, et à leur contribution à l'*organizing* et à la fabrique du territoire.

1.2.2. Au cœur du territoire considéré comme un ensemble de ressources : la mobilisation des ressources sociales et solidaires

Une deuxième opposition nous paraît structurante pour penser la façon dont la solidarité peut s'inscrire au cœur de la fabrique des territoires : l'opposition entre des ressources de différentes natures et qui pourraient ne pas réussir à se combiner. Pecqueur et Itçaina (Pecqueur et Itçaina 2012) parlent de ressources « territoriales » pour désigner celles qui sont réellement propres à chaque territoire. Ces auteurs montrent que l'ESS a une carte à jouer dans la construction de la spécificité productive *via* la redécouverte de la ressource « territoriale », et appellent donc à une articulation entre les acteurs économiques de la production et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Toutefois, dans leur perspective, les ressources articulées sont de nature plutôt économique et productive. Nous proposons ici d'élargir le spectre de ces ressources dites « territoriales » pour intégrer celles qui contribuent à la prise en compte de nouveaux enjeux territoriaux de solidarité et transition.

De quelles ressources parlons-nous donc ? Notre analyse porte sur les ressources constitutives d'agencements qui mènent des actions de solidarité au sein des territoires. En matière d'analyse des lieux et des espaces, il est classique d'identifier comment ces lieux suscitent des combinaisons entre différentes catégories de ressources propres aux territoires : des ressources de nature sociale (relations, proximités interpersonnelles et organisationnelles, compétences, etc.), des ressources symboliques (connaissances synthétisées, éléments de culture partagés, normes et institutions) et des ressources de nature matérielle (objets, frontières, géographie naturelle, géographie urbaine, lieux de production, infrastructures, transport, etc.). Il s'agit de ressources de nature différente, mais qui sont complémentaires. Plusieurs auteurs soulignent l'intérêt de recourir à des cadres d'analyse qui mettent en avant les vertus de leur articulation. Certains défendent la « socio-matérialité » (Mitev et De Vaujany 2013)

et, prenant appui sur les travaux de Lefebvre (Lefebvre 1974), soulignent la socio-matérialité du territoire construit (Dale et Burrell 2008 ; Van Marrewijk et Yanow 2010). D'autres proposent de considérer des construits comme plus restreints, des agencements ou des dispositifs, qui combinent un ensemble de ressources ancrées sur le territoire (Mazzilli et Pichault 2015). La perspective est alors « socio-technique » (Gilbert et Raulet-Croset 2021) et s'intéresse à la combinaison de ressources au sein d'agencements (Girin 2016).

Les dispositifs ont donc leur rôle à jouer sur les territoires, et ils sont souvent créés et déployés pour porter des enjeux de solidarité. Il existe des dispositifs qui sont, pour certains, déployés à l'initiative de l'acteur public en vue de développer la solidarité au sein des territoires (pôles de coopération, tiers-lieux, etc.). Toutefois, ils s'appuient souvent sur la croyance selon laquelle une proximité de nature spatiale ou géographique induit *de facto* une proximité relationnelle. Or, dans de nombreux cas, la proximité spatiale ne suffit pas à faire émerger des relations. Pour qu'un tel objectif soit atteint, cette proximité doit s'accompagner d'autres types de proximité, comme une proximité organisée ou une proximité normative (Bouba-Olga et Grossetti 2008), qui intègrent un partage de normes et de valeurs. De fait, l'articulation des ressources liées à la proximité, que ces ressources soient techniques, matérielles, symboliques ou sociales, doit se combiner aussi avec des ressources solidaires, à savoir des valeurs partagées, des liens sociaux, ou encore des compétences relationnelles portées par des acteurs de la solidarité.

Différents dispositifs ont été mis en place, en particulier à l'initiative de l'acteur public, mais aussi des organisations de l'ESS, pour mettre à jour et mobiliser de telles ressources solidaires. Ainsi, les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) jouent un rôle essentiel dans la construction d'un territoire solidaire (Billaudeau *et al.* 2016 ; Itçaina 2021), car ils sont porteurs d'une idéologie solidaire. À l'initiative d'une grande pluralité d'acteurs, certains tiers-lieux peuvent également jouer un rôle dans la fabrique de territoires solidaires. Au cœur de réseaux interorganisationnels, ils apparaissent comme des leviers de développement territorial pertinents et sont sources d'innovation territoriale, organisationnelle et sociale (Chabaud *et al.* 2023 ; Nadou *et al.* 2023 ; Richez-Battesti *et al.* 2024).

Toutefois, il apparaît des disparités entre ces différents dispositifs pour porter la solidarité au cœur des territoires. On observe que l'atteinte de leurs objectifs est conditionnée à certains éléments caractéristiques du dispositif. Nous avons évoqué l'idéologie (Gilbert et Raulet-Croset 2021) qui anime la mise en place du dispositif : s'agit-il de dispositifs descendants, non flexibles, qui portent une vision de l'action et du rôle de l'État comme s'imposant, non participative, ou bien, au contraire, un dispositif dont l'idéologie est justement une co-construction du territoire ? Nous

pouvons aussi nous pencher sur un autre élément clé, la nature des acteurs qui animent le dispositif. Qu'ils soient désignés comme acteurs tiers ou médiateurs (Maisonasse *et al.* 2013), acteurs garants (Wright *et al.* 2021), acteurs traducteurs (Mazzili et Pichault 2015), acteurs méta-organisateur (Henrion 2023), ou encore managers territoriaux (Serval *et al.* 2024), il est intéressant d'analyser leur rôle et la façon dont ils orchestrent l'articulation des différentes ressources au niveau d'un territoire pour éviter les fractures sociales et permettre des actions créatrices de solidarité.

1.2.3. L'opposition créatrice entre territoire réel et territoire représenté

La troisième tension qui nous semble pouvoir ouvrir à une compréhension du rôle de la solidarité dans la fabrique des territoires est celle qui peut conduire à opposer un territoire vécu, réel pour les acteurs qui le pratiquent, et un territoire représenté, parfois idéalisé. Cette opposition s'inspire en particulier de l'approche de Lefebvre (Lefebvre 1974). Pour ce dernier, l'espace est un construit social qui se décline en un espace vécu, un espace représenté et un espace conçu. S'appuyant sur une vision marxiste de la société, il décrivait l'espace de son époque comme « aliéné par le mode de production capitaliste bureaucratique » (Martin 2006). Pour lui, l'espace où l'on vit n'est pas donné, mais il est le produit d'une idéologie, de valeurs et d'une vision de la société. Cette approche est tout à fait utile pour penser un espace qui pourrait être marqué par une vision de la solidarité et porteur de ses valeurs. Cela nous amène à mobiliser une autre idée de la pensée d'Henri Lefebvre, celle de l'importance de l'espace qu'il qualifie de « représenté ». Si l'espace est un construit social, cela se produit à travers des représentations de l'espace, qui sont portées par différents acteurs, et qui peuvent d'ailleurs s'opposer, voire susciter des conflits. Des architectes, des acteurs politiques, etc., sont porteurs de telles représentations, qu'ils peuvent d'ailleurs matérialiser par des dessins, des outils ou encore des discours. Ces représentations peuvent avoir un effet sur le territoire réel, qui est un construit.

Cette troisième tension est éclairante pour comprendre d'un autre point de vue la fabrique du territoire par la solidarité. Lorsque des acteurs porteurs d'enjeux de solidarité sont amenés à représenter leur territoire de vie et d'action, ils le font à partir de leurs cadres d'analyse, leurs outils, leurs visions, et agissent en tant qu'acteurs sociopolitiques, qui sont porteurs d'un pouvoir de construction du territoire. Les représentations qu'ils diffusent sont alors loin d'être neutres, elles peuvent avoir une certaine performativité, et le territoire représenté aura une influence sur le territoire en fabrication, celui des pratiques quotidiennes des acteurs. On pourra alors identifier le rôle d'un travail d'abstraction mené sur un territoire pour le représenter, ou bien celui du discours et du langage mobilisé, ou encore les impacts de l'utilisation d'outils

(de gestion) qui peuvent simplifier la vision du territoire et imposer telle ou telle représentation. La compréhension de l'impact de ces différentes modalités de représentation sur le territoire réel est également importante, car loin de participer à des visions disjointes, le territoire réel et le territoire représenté interagissent et contribuent à la dynamique de construction du territoire.

1.3. Une mise en perspective des différents chapitres de l'ouvrage au regard de ces dilemmes territoriaux

De multiples qualités ou spécificités des territoires peuvent ainsi favoriser l'apparition de solidarité ou, au contraire, contrarier son émergence. Les différents chapitres de cet ouvrage mettent en lumière le rôle du territoire sous différents prismes, et l'on y retrouve les différentes tensions et dilemmes identifiés précédemment.

1.3.1. L'action publique contribuant (ou pas) au dépassement entre territoire prescrit et territoire construit

Nous revenons tout d'abord sur la tension entre le territoire prescrit, de nature plutôt descendante et portée par l'acteur public, et les visions construites du territoire dans lesquelles interviennent les acteurs de l'ESS. Plusieurs chapitres, regroupés dans une première partie, éclairent les conditions de réussite de la co-construction des actions solidaires par ces différents acteurs.

Le chapitre 1, proposé par Caroline Demeyère, porte sur la collaboration entre l'acteur public et des associations dans le cas des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes. Il éclaire cette tension entre territoire prescrit et territoire construit, en proposant une analyse historique de l'évolution du rôle des associations dans ce domaine. L'auteurice montre en particulier que l'État, parce qu'il peut imposer des règles aux autres acteurs, a le pouvoir d'harmoniser l'action sur un même territoire, et cela même si les initiatives associatives ont été hétérogènes géographiquement. Les associations, quant à elles, se situent au plus près des citoyens et réussissent à identifier les besoins sociétaux de façon beaucoup plus fine que ne le peuvent les acteurs publics. Le chapitre montre comment l'organisation plus décentralisée de l'action publique aujourd'hui a permis de nouer des relations plus horizontales sur le territoire, et de susciter des collaborations entre l'acteur public et des associations très hétérogènes. L'administration cherche à fédérer des acteurs associatifs autour d'une identité commune fondée sur le territoire et s'appuie sur ce que l'auteurice qualifie de « cadrage par l'urgence territoriale ».

Le chapitre 2 s'intéresse à la façon dont un méga-événement – l'organisation des Jeux olympiques de Paris 2024 – se projette sur un territoire avec une promesse inclusive. Juliette Pinon s'interroge sur cette promesse et le possible effet de levier qu'elle constitue. Pour analyser le territoire, l'auteure se centre sur le champ du handicap. L'enjeu est de taille, car le département de la Seine-Saint-Denis est largement sous-dimensionné en matière d'équipements sportifs et parasportifs au sein de la région francilienne. Il accueille également un nombre d'associations affiliées à une fédération sportive ou parasportive particulièrement bas. Les résultats de la recherche montrent que les acteurs du champ de la solidarité et du handicap, que sont les établissements sociaux et médico-sociaux (ESSMS), se mobilisent peu autour des dispositifs JOP 2024, bien qu'ils soient convaincus de la nécessité d'une perspective inclusive. Ces dispositifs sont, en effet, perçus comme des injonctions à faire plus sur un territoire prescrit sans réelle attention aux besoins des acteurs spécialisés.

Le chapitre 3, de Timothée Duverger, analyse les expérimentations territoire zéro chômeur longue durée et leur potentialité à l'aune de leur extension à un nombre plus large de régions françaises. Cette ambition affichée sur des territoires prescrits bénéficie d'un jeu collectif et d'une gouvernance polycentrique. Les acteurs associatifs travaillent sur une base négociée avec les acteurs publics locaux, et autour de bassins de vie qu'ils ont co-définis, dans une perspective plutôt construite du territoire.

1.3.2. Le territoire comme porteur de ressources de solidarité

La deuxième partie de l'ouvrage s'intéresse à des cas où le territoire semble venir en support des dispositifs de solidarité qui s'y développent, car il est porteur de ressources, et il développe alors une force salvatrice pour le dispositif.

Le chapitre 4, de Céline Bourbousson, Julien Maisonnasse et Nadine Richez-Battesti, s'intéresse à deux territoires accueillant un réseau de tiers-lieux, l'un situé en Corse, l'autre dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. À partir d'une observation de l'évolution dans le temps de ces deux réseaux de tiers-lieux, les auteurs montrent que tous deux naissent à l'initiative d'un acteur public, mais qu'ils vont progressivement s'en émanciper pour répondre chacun à une logique de coopération territoriale qui prend différentes formes. C'est par des processus d'hybridation de logiques (logique économique, logique réciprocaire, entrepreneuriat de solidarité, etc.) que va se construire ce lien aux deux territoires. Le territoire, à l'origine simple support administratif, devient, grâce aux ressources dont il est porteur, un facilitateur de l'émergence des coopérations entre acteurs.

Le chapitre 5, de Vincent Pradier, nous montre l'importance de penser le territoire comme un espace de ressources dans le cas de la gestion de la transition écologique.

En effet, afin d'éviter que cette question soit vécue par les pays du Sud comme une nouvelle colonialité des pays du Nord, une attention particulière doit être accordée aux ressources locales – qu'elles soient matérielles, humaines, culturelles ou symboliques – et à leur histoire. C'est seulement par cette connaissance partagée et le respect mutuel qu'une autre forme de gestion peut voir le jour : plus inclusive, plus solidaire et possiblement décoloniale.

Le Point Accueil Solidarité d'une grande gare en région est étudié – dans le chapitre 6 – par Norélia Voiseux. Ce dispositif réussit à se maintenir au sein d'une gare, alors même que la politique générale de l'entreprise est de privilégier à l'accueil social, qui avait été présent jusque récemment dans les gares, une logique commerciale. C'est par l'action d'acteurs porteurs de cette logique sociale, et qui trouvent appui sur le territoire environnant, que ce dispositif réussit à se maintenir à contre-courant de l'évolution de la logique impulsée par l'entreprise. Le territoire agit alors comme un réseau d'acteurs, de parties prenantes locales qui viennent en soutien du dispositif de solidarité. Dans ce cas, le territoire pousse à agir différemment d'une vision « normalisée » et porte en local une vision morale de la solidarité qui s'oppose à la vision des acteurs au niveau national. Le territoire joue un rôle de ressources pour l'acteur solidaire.

1.3.3. Co-construire le territoire : territoire représenté, territoire performatif et artefacts/outils de gestion

La relation entre le territoire et les acteurs n'est, finalement, pas univoque. Si le territoire est prescrit, voire constitue une ressource pour les acteurs, comme nous l'avons évoqué dans la première partie, il apparaît aussi comme une réalité en construction, voire en co-construction avec eux. Tel est sans doute l'un des messages fondamentaux de cet ouvrage, et plusieurs facettes permettent de l'appréhender, conduisant à souligner tantôt sa nécessaire « abstraction », sa dimension « performative » ou, plus largement, la nécessité des artefacts qui permettent de le représenter.

Si la représentation est essentielle pour l'action, il est également intéressant de souligner qu'il est possible aux acteurs de proposer des discours sur un territoire qui n'existe pas, mais que l'on voudrait voir advenir, car il semble nécessaire pour venir en support de la solidarité et de l'inclusion. On rejoint alors des conceptions performatives de la notion de territoire : dire le territoire pour le faire advenir ou pour le construire comme un idéal le voudrait. Sans doute est-il important de s'attarder sur cette dimension de performativité. Si elle découle historiquement d'Austin (Austin 1962) et du *how to do things with words*, qui met l'accent sur le langage, il est intéressant d'avoir conscience des migrations de cette notion au sein de différentes disciplines et courants théoriques, conduisant à en approfondir et différencier les

aspects, voire à la redéfinir (Denis 2006 ; Gond *et al.* 2016). Au-delà du seul langage, il est intéressant de voir comment la construction du territoire va passer par une matérialisation des intentions, par la définition d'artefacts ou d'outils/dispositifs de gestion. Trois chapitres permettent d'éclairer ces aspects.

Camille Henrion, dans le chapitre 7, discute ainsi des effets des sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), à partir du cas du Clus'Ter Jura, une SCIC qui vise à contribuer au développement territorial, défini comme « l'amélioration du bien-être et de la richesse des parties prenantes d'un territoire » (Torre 2022). Elle montre, sur la période 2014-2021, la façon dont se construit et se crée effectivement cette SCIC, ainsi que les difficultés auxquelles elle est confrontée. Si l'on perçoit la dimension mobilisatrice – voire performative – du projet, celui-ci se heurte à la fois à la difficulté à concilier les contraintes de pérennité économique, les cadres de financement, avec l'ambition transformatrice, ainsi que la difficulté à mobiliser sur une longue période – et sans les décevoir – les diverses parties prenantes (citoyens, salariés, collectivités, etc.).

Romain Slitine étudie, dans le chapitre 8, la Fab-T, une structure d'accompagnement créée en 2020 par le groupe Archer et l'agglomération de Valence-Romans pour « accompagner des projets locaux au service du territoire (des “start-up de territoire”) et contribuer à une transition économique et écologique du territoire ». Il montre comment la Fab-T va à la fois porter des événements qui stimulent les initiatives entrepreneuriales « par et pour le territoire » (Henrion *et al.* 2019), mettre en place des dispositifs d'accompagnement qui aident les entrepreneurs à développer leur activité en intégrant les dimensions sociales, environnementales et territoriales de leur projet, et – plus largement – à promouvoir institutionnellement la création d'un réseau d'entreprises de territoire (Slitine *et al.* 2024a).

Le chapitre 9, écrit par Lucie Cortambert, cherche à saisir comment les acteurs de la solidarité conçoivent et produisent le territoire en pratique. Sa contribution propose une approche résolument processuelle du territoire, car le territoire est en construction permanente. Lucie Cortambert souligne que ce sont près d'une trentaine d'associations lyonnaises – différenciées par leur objet (type d'aide), cible (public), valeurs, etc. – qui essaient d'apporter, grâce aux maraudes de leurs bénévoles, une aide aux sans-abri (qui peuvent eux-mêmes changer de lieu). En outre, le nombre d'acteurs associatifs est variable – des associations apparaissent, se développent, voire disparaissent régulièrement – et une « lutte des places » peut alors se produire, qui conduit à un gaspillage de ressources, à un épuisement des bénévoles et/ou à des sans-abri non satisfaits. Dans ce contexte, « l'élément structurant du collectif de rue est la création d'un tableau qui répertorie les activités – distributions comme maraudes – de toutes les associations de la ville pour chaque journée de la semaine ». Ce tableau, créé à

l'initiative de la Croix-Rouge (et mis à jour par elle), est à la fois informatif – il permet d'orienter un bénéficiaire selon ses besoins –, mais il sert également à coordonner les associations, les acteurs publics et les collectivités locales entre eux. Enfin, il constitue un outil de légitimation, car être présent dans le tableau confère une reconnaissance par toutes les autres associations.

1.4. Perspectives : repenser le territoire par les acteurs de la solidarité

Les différentes parties et les chapitres permettent ainsi d'explorer les relations entre solidarité et territoire. Si des facettes différentes sont mises en lumière, plusieurs messages clés ressortent de l'ensemble, tant au niveau théorique, méthodologique, que pratique ou de politique publique. Ces messages sont en résonance avec de multiples travaux récents qui incitent à explorer de façon importante les liens entre ESS et territoire (Itçaina et Richez-Battesti 2018, 2022 ; Torre 2022). Ils constituent autant de pistes qui s'insèrent dans un réel programme de recherche multiniveau sur les relations entre territoires et solidarités.

1.4.1. Vers des interrogations théoriques de la relation entre ESS et territoire

Ainsi qu'il a été souligné, les relations entre ESS et territoire doivent être investiguées en se gardant de deux écueils, celui de l'idéalisme qui considère « l'ESS comme la réponse magique à tous les maux liés au néolibéralisme », et celui de la démythification, qui « met l'accent sur la routinisation incessante et l'isomorphisme des entreprises de l'ESS, qui finissent par recourir à des modèles axés sur le marché et/ou l'économie publique » (Itçaina et Richez-Battesti 2018). Les travaux recueillis ici s'inscrivent dans cette veine et cherchent à saisir les particularités de l'ESS.

Un premier message fort réside dans le fait que la solidarité se construit localement, au sein d'un territoire, et qu'elle repose fortement sur les actions locales plus que sur une politique uniforme décrétée nationalement. La question de la construction – ou co-construction – entre territoire et solidarité traverse ainsi de nombreux chapitres. Quand bien même on insiste sur le fait que le territoire est apporteur de ressources (partie 1), on observe qu'une dynamique de co-construction se met en place et que territoire et acteurs locaux¹ s'influencent mutuellement. Dès lors, il ressort un accent sur des dynamiques de développement territorial, plus que sur l'observation statique

1. Nous proposons de parler d'acteurs locaux, plus que d'acteurs de l'ESS ou de la solidarité, car les chapitres mettent en lumière le rôle des individus – citoyens –, mais aussi, celui de différents acteurs collectifs : entreprises, associations, acteurs de l'ESS, voire collectivités.

des territoires. Il est alors possible – selon la focale que l’on souhaite – de mettre l’accent sur la réponse locale aux besoins des territoires par les acteurs de la solidarité, ou sur le fait que le territoire porte des actions spécifiques. De manière plus large, il sera intéressant de cerner la façon dont les acteurs de l’ESS contribuent à une dynamique d’entrepreneuriat de territoire, par laquelle les acteurs du territoire se mobilisent en faveur du territoire (Chabaud *et al.* 2024).

Un deuxième message ressort fortement : c’est celui des dynamiques de coopération entre acteurs locaux. Si l’observation est ancienne, et a même donné lieu à la création de dispositifs institutionnels adaptés, tels que les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE, voir (Fraisie 2017)) ou bien les sociétés coopératives d’intérêt collectif (SCIC, voir chapitre 7 de Camille Henrion), voire des structures de gouvernance *ad hoc*, telles les entreprises à but d’emploi créées dans les territoires zéro chômeur longue durée (voir chapitre 3 de Timothée Duverger), elle mérite de retenir l’attention et conduit à s’interroger sur la façon dont la coopération entre acteurs – des citoyens aux entreprises, en passant par les acteurs de l’ESS et les collectivités – permet de construire une réponse locale – et pérenne – aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Plus encore, il sera intéressant de cerner les facteurs, les leviers et les barrières à la mise en place de cette construction solidaire du territoire.

Un troisième message important reprend les deux premiers et les prolonge pour leur donner de l’ampleur. Le travail rassemblé dans cet ouvrage montre, en effet, qu’il ne peut y avoir de développement territorial solidaire si l’on s’en tient à un référentiel économique marchand. Pour sortir de l’impasse, Polanyi (Polanyi 1986) nous invite à dénoncer le sophisme économique qui réduit l’économie à l’économie de marché et à ouvrir le référentiel économique aux logiques de réciprocité et de redistribution. Ce pluralisme économique apparaît comme la condition d’effectivité de processus de co-construction aboutis et de dynamiques de coopération vertueuses pour une transition écologique et sociale (Lallemand-Stempak et Eynaud 2022).

1.4.2. Vers des méthodes de recherche participatives

Les chapitres de cet ouvrage donnent à voir de multiples études empiriques, allant d’études de cas unique – fréquemment longitudinales, tel le chapitre de Camille Henrion sur la dynamique du Clus’Ter Jura entre 2014-2021 ou celui de Romain Slitine qui étudie son cas sur près de trente ans – à des comparaisons intercas, et s’inscrivant dans des approches classiques voire des observations ethnologiques. De même, elles empruntent à des registres divers, inspirés par des approches philosophiques (tels les travaux de Henri Lefebvre, mobilisés par Lucie Cortambert), des approches historiques ou bien la méthode des cas élargie inspirée par Burawoy (Burawoy 2018) (chapitre 1 de Caroline Demeyère).

Sans doute est-il intéressant de souligner une certaine convergence méthodologique des auteurs, qui empruntent à des approches qualitatives, souvent conduites longitudinalement, afin de mieux cerner les processus de structuration qui sont à l'œuvre dans la construction des dynamiques solidaires de territoires. Dans le même temps, les travaux débouchent régulièrement sur des propositions qui appellent à des répliquations des études dans d'autres contextes ou sur des cas plus nombreux, afin d'être en mesure de mieux cerner les invariants de projets. Ce faisant, il en ressort un appel pour la mise en œuvre de démarches de collecte et de traitement de données à grande échelle.

Cependant, le message clé qui ressort de différents chapitres réside dans un intérêt pour des démarches de recherche participative (Cornwall et Jewkes 1995 ; Chevalier et Buckles 2019), dans lesquelles le chercheur n'est plus dans l'étude en surplomb d'un objet de recherche, mais, au contraire : *Share a core philosophy of inclusivity and of recognizing the value of engaging in the research process (rather than including only as subjects of the research) those who are intended to be the beneficiaries, users, and stakeholders of the research* (Cargo et Mercer 2008). Ce faisant, on considère que « les objets sont aussi des sujets » pour reprendre l'expression d'Elias citée par David (David 2000). On ouvre alors sur des postures différentes – recherche-action, recherche-intervention, voire recherche partenariale (Renaud 2020) – qui s'inscrivent dans une logique de recherche engagée au sens de Van de Ven (Van de Ven 2007) : le chercheur interagit avec son terrain et peut « avoir une pratique renouvelée pour les acteurs de terrain (recherche-action), une transformation des pratiques professionnelles et organisationnelles (recherche intervention), une mobilisation des réseaux et la réalisation de solutions novatrices adaptées aux besoins (recherche partenariale) » (Renaud 2020).

1.4.3. Vers une recomposition de l'action publique

Un dernier point de convergence concerne le questionnement du rôle de l'État et la place de l'action publique. En donnant à voir les territoires, et l'importance de la co-construction locale de solutions par les diverses parties prenantes, allant des citoyens aux collectivités en passant par les acteurs de l'ESS et les entreprises, les chapitres questionnent clairement les conceptions *top-down* des politiques publiques. Celles-ci semblent devoir sortir de conceptions standardisées et uniformes pour laisser la place – ou susciter – une co-construction avec les acteurs. Il s'agit à la fois de susciter les actions locales plutôt que d'en définir précisément les contours et les formats, mais aussi de laisser ouvertes les relations entre citoyens-associations-collectivités locales-État. Le chapitre de Caroline Demeyère est, sur ce point, particulièrement intéressant, en soulignant que l'État doit accepter de travailler avec des acteurs nouveaux

et, ici, d'accepter de travailler avec des associations féministes qui, initialement absentes de son périmètre, vont lui permettre de toucher de nouveaux publics. Il rejoint des appels à des formes de gouvernance nouvelles, plus collaboratives et horizontales, où les acteurs associatifs et ESS ont un rôle à jouer (Suquet *et al.* 2020).

Ce faisant, un message clé est sans doute de reconnaître que l'État moderne se doit d'être modeste (Crozier 2014), et que les acteurs associatifs et ESS apportent un « liant » qui permet à la politique de fonctionner, mais aussi une légitimité aux actions, voire que ces acteurs permettent d'organiser localement des réponses aux défaillances (ou oublis) de l'État. Il s'agira, bien sûr, de questionner les politiques publiques, la façon dont elles se construisent, en sortant d'une opposition entre *top-down* et *bottom-up*, en laissant possible la mixité des approches (Gomot et Chabaud 2023). Mais l'on constate que la réflexion va bien au-delà : il ne s'agit plus seulement de concevoir et d'appliquer une politique publique, mais de penser une action publique « recomposée » qui articule, associe, voire laisse place aux acteurs de la solidarité pour construire des dispositifs à même de relever les challenges économiques, sociaux et environnementaux. Nous sommes conduits à différencier les différentes échelles territoriales (Itçaina 2023), en étant particulièrement attentifs à la façon dont des niveaux micro/méso et macro s'interpénètrent et s'articulent (Lamarche 2023 ; Slitine *et al.* 2024b).

Si la question des relations entre les acteurs de la solidarité et le territoire a connu un intérêt croissant ces 15 dernières années, les travaux regroupés dans cet ouvrage permettent d'étayer l'idée d'un tournant solidaire des territoires (*solidarity turn*). Les acteurs de la solidarité ne sont pas seulement dans une logique de « déploiement » sur un territoire ou d'une réponse locale aux besoins (préexistants) des territoires. Ils ne sont pas non plus dans une logique de réponse à des défaillances de marché (*market failure*) ou de défaillance de l'État : ils sont réellement au cœur de la fabrique des territoires, et ouvrent ainsi la voie à la pensée d'une « autre gestion », voire d'une « autre économie » qui sera à même de résoudre la double insoutenabilité écologique et sociale du mode de développement classique.

I.5. Bibliographie

- Aggeri, F. (2018). Jacques Girin : une œuvre singulière à découvrir ou à redécouvrir. *Annales des Mines - Gérer et comprendre*, 132, 66–68. doi.org/10.3917/gecol.132.0066.
- Austin, J.L. (1962). *How to do things with words*. Harvard University Press, Harvard.
- Aznar, G. *et al.* (1997). *Vers une économie plurielle : Un travail, une activité, un revenu pour tous*. La Découverte, Paris.

- Baret, P., Ramonjy, D., Schäfer, P. (2021). La recherche intervention : une méthode de recherche en sciences de gestion socialement engagée et responsable ?. *Management & Sciences Sociales*, 30, 51–65. doi.org/10.3917/mss.030.0051.
- Bergold, J., Thomas, S. (2012). Participatory research methods: A methodological approach in motion. *Historical Social Research/Historische Sozialforschung*, 191–222.
- Billaudeau, V., Bioteau, E., Minetto, B., Pierre, G. (2016). Le Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) d’Ancenis : quels impacts pour le territoire ?. *Communication et organisation*. doi.org/10.4000/.
- Bouba-Olga, O., Grossetti, M. (2008). Socio-économie de proximité. *Revue d’Économie Régionale et Urbaine*, 3, 311–328.
- Bouba-Olga, O., Grossetti, M. (2018). La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropoli- sation, Excellence) : comment s’en désintoxiquer ? [En ligne]. Disponible à l’adresse : <https://hal.science/hal-01724699v2/document>.
- Bourgeois, L. (2008). *Solidarité : L’idée de solidarité et ses conséquences*. Édition Au Bord de l’Eau, Paris, [1896].
- Bucolo, E., Fontaine, G., Defalvard, H. (2020). *Territoires solidaires en commun : les anti-actes d’un colloque inédit*. Les éditions de l’Atelier, Ivry-sur-Seine.
- Burawoy, M. (1998). The extended case method. *Sociological theory*, 16(1), 4–33.
- Cargo, M., Mercer, S.L. (2008). The value and challenges of participatory research: strengthening its practice. *Annual Review of Public Health*, 29, 325–350.
- Chabaud, D., Eynaud, P., Raulet-Croset, N. (2023). How does solidarity develop in a space? The case of a coworking space for solidarity entrepreneurs. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 75, 101–126.
- Chabaud, D., Pratlong, F., Baudet, S. (2024). L’entrepreneuriat de territoire : construire l’action locale pour répondre aux défis. *Entreprendre & innover*, 58(59), 5–14.
- Chevalier, J.M., Buckles, D.J. (2019). *Participatory action research: Theory and methods for engaged inquiry*. Routledge, Londres.
- Cornwall, A., Jewkes, R. (1995). What is participatory research?. *Social science & medicine*, 41(12), 1667–1676.
- Crozier, M. (2014). *État modeste, État moderne : stratégies pour un autre changement*. Fayard, Paris.

- Dale, K., Burrell, G. (2008). *The spaces of organization & the organization of space: Power, Identity & Materiality at Work*. Palgrave MacMillan, Londres.
- Defalvard, H. (2023). *La Société Du Commun : Pour Une Écologie Politique et Culturelle Des Territoires*. Les Éditions de l'Atelier, Paris.
- Demoustier, D., Richez-Battesti, N. (2010). Introduction. Les organisations de l'Économie sociale et solidaire : gouvernance, régulation et territoire. *Géographie Économie Société*, 12(1), 5–14.
- Denis, J. (2006). Préface : Les nouveaux visages de la performativité. *Études de communication*, 29, 8–24.
- Durkheim, É. (1893). *De la division du travail social*. Ancienne librairie Germer Baillière et Cie, Paris.
- Duverger, T., Itçaina, X., Lafore, R. (2020). *Les trois visages de l'Économie Sociale et Solidaire. Institutionnalisations – Trajectoires – Territoires*. Édition Au Bord de l'Eau, Paris.
- Ehlinger, S., Perret, V., Chabaud, D. (2007). Quelle gouvernance pour les réseaux territorialisés d'organisations ?. *Revue Française de Gestion*, 170, 155–171.
- Eynaud, P., França Filho, G.C. (2023). *Solidarity and organization: toward new avenues for management*. Palgrave MacMillan, Londres.
- Fraisse, L. (2017). Co-construire l'action publique : apports et limites des politiques locales de l'Économie Sociale et Solidaire en France. *Revue Politiques et Management Public*, 34, 1–2.
- Gilbert, P., Raulet-Croset, N. (2021). *Lire le management autrement – Le jeu des dispositifs*. Editions EMS, Paris.
- Girin, J. (2016). *Langage, organisations, situations et agencements*. Presses de l'Université de Laval, Laval.
- Gomot, T., Chabaud, D. (2023). Pas de top-down sans bottom-up : comment construire une politique publique d'entrepreneuriat innovant pensée pour et par les entrepreneurs ?. *Revue de l'Entrepreneuriat/Review of Entrepreneurship*, 22(4), 81–107.
- Gond, J.P., Cabantous, L., Harding, N., Learmonth, M. (2016). What do we mean by performativity in organizational and management theory? The uses and abuses of performativity. *International journal of management reviews*, 18(4), 440–463.
- Henrion, C. (2023). Le rôle d'un méta-organisateur dans l'entrepreneuriat territorial. *Management international*, 27(2), 22–34.

- Henrion, C., Brenet, P., Chabaud, D. (2019). Créer une dynamique de coopération entrepreneuriale dans un territoire de faible densité : le cas de la Petite Montagne dans le Jura. Dans *GRH, RSE, emploi : vers de nouvelles approches inclusives*. Vuibert, Paris, 173–196.
- Hernandez, S. (2017). *À la recherche du management territorial. Construire les territoires entre idéologie, paradoxe et management*. Presses universitaires de Provence, Aix-Marseille.
- Lallemand-Stempak, N., Eynaud, P. (2022). *Les petits manuels de la transition : Vers une autre gestion*. Editions Les liens qui libèrent, Paris.
- Itçaina, X. (2018). Faire territoire par la coopération : l'expérience du PTCE Sud Aquitaine. Dans *18^e Rencontres du RIUESS 2018 Modernité des idées et pratiques fondatrices de l'économie sociale et solidaire : s'associer, s'autogérer, s'émanciper*. Rennes.
- Itçaina, X. (2021). L'économie sociale et solidaire et l'inscription territoriale des problèmes publics : émergence et enjeux d'un pôle territorial de coopération économique. *Revue Gouvernance/Governance Review*, 18(1), 62–83.
- Itçaina, X. (2023). Les territoires de l'économique. Dans *Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs*, Boyer, R. (dir.). Dunod, Paris, 448–454.
- Itçaina, X., Richez-Battesti, N. (dir.) (2018). *Social and solidarity-based economy and territory: From embeddedness to co-construction*. Peter Lang, Londres.
- Itçaina, X., Richez-Battesti, N. (2022). Introduction au dossier - Les polarisations territoriales de l'économie sociale et solidaire : travail politique, institutionnalisation, régimes territoriaux. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 7–14.
- Lamarche, T. (2023). Approche méso de la théorie de la régulation. Dans *Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs*, Boyer, R. (dir.). Dunod, Paris, 57–64.
- Laville, J.-L. (2011). *L'économie solidaire*. Les essentiels d'Hermès/CNRS Édition, Paris.
- Llena, C. (2011). L'expérience de Saint-Camille au Québec ou comment dynamiser un territoire par la force de la convivialité et de la réciprocité ?. *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Regards/Terrain*.
- Lefebvre, H. (1974). *La production de l'espace*. Anthropos, Saint-Augustin.
- Margado, A. (2002). SCIC, société coopérative d'intérêt collectif. *RECMA, Revue internationale de l'économie sociale*, 284, 19–30. doi.org/10.7202/1022267ar.

- Martin, J.Y. (2006). Une géographie critique de l'espace du quotidien. L'actualité mondialisée de la pensée spatiale d'Henri Lefebvre. *Articulo - Journal of Urban Research*, 2 [En ligne]. Disponible à l'adresse : <http://articulo.revues.org/897>.
- Maisonnasse, J., Richez-Battesti, N., Petrella, F. (2013). La petite fabrique de la médiation territorialisée : vers un modèle multi partie prenante ?. *Revue Interventions économiques. Papers in Political Economy*, 48.
- Mazzilli, I., Pichault, F. (2015). La construction des dispositifs de GRH territoriale : grille d'analyse et modalités du processus de traduction. *Management international*, 19(3), 31–46.
- Mitev, N., De Vaujany, F.X. (dir.) (2013). *Materiality and space: Organizations, artefacts and practices*. Springer, Berlin.
- Polanyi, K. (1944). *La Grande Transformation, Aux origines politiques et économiques de notre temps*. Gallimard, Paris.
- Polanyi, K. (1986). La fallace de l'économie. *Bulletin du Mauss*, 18.
- Polanyi, K. (2011). *La subsistance de l'homme : la place de l'économie dans l'histoire et la société*. Flammarion, Paris.
- Raulet-Croset, N. (2008). La dimension territoriale des situations de gestion. *Revue Française de gestion*, 184, 137–150.
- Raulet-Croset, N. (2021). La question du territoire en sciences de gestion. Point de vue sur le territoire comme ressource pour les organisations. *Question(s) de management*, 33(3), 33–36.
- Renaud, L. (2020). Modélisation du processus de la recherche participative. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 30, 89–104.
- Richez-Battesti, N., Maisonnasse, J., Besson, R. (2024). Les tiers-lieux comme trajectoire territorialisée d'innovation sociale : le cas d'un territoire rural. *Revue d'Économie régionale et urbaine*, 2, 257–277.
- Scherer, P. (2015). *Chantiers ouverts au public : Design des politiques publiques*. La Documentation française, Paris.
- Serval, S., Potz, M., Hernandez, S. (2024). Territoire, travail institutionnel et co-création des politiques publiques locales : le cas de Venelles en Transition. *Innovations*, I163-XXXIV.
- Slitine, R., Chabaud, D., Richez-Battesti, N. (2024a). Beyond social enterprise: Bringing the territory at the core. *Journal of Business Research*, 176, 114577.

- Slitine, R., Chabaud, D., Richez-Battesti, N. (2024b). Le processus d'intermédiation comme levier de l'innovation sociale. *Management international*, 27(4).
- Stephenson, K.A., Kuismin, A., Putnam, L.L., Sivunen, A. (2020). Process studies of organizational space. *Academy of Management Annals*, 14(2), 797–827
- Subileau, J.-L., Hébert, G., Cremnitzer, A., Harlaux, S. (2024). *Plus Loin, plus Proche : Planifier Une Ville Durable et Solidaire*. La Découverte, Paris.
- Suquet, J.B., Collard, D., Raulet-Croset, N. (2020). L'organisation d'un management collaboratif entre acteurs publics et acteurs civils : Le rôle d'organisation frontière d'une association d'insertion dans l'emploi pour les jeunes diplômés. *Gestion et management public*, 8(1), 9–26.
- Tönnies, F. (2001). *Communauté et société : Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Leif, J. (trad.). Cambridge University Press, Cambridge, [1887].
- Torre, A. (2022). Les dimensions coopératives du développement territorial. *RECMA*, 364(2), 238–249.
- Tremblay, D.-G., Fontan, J.-M., Klein, J.-L. (2009). *Initiatives Locales et Développement Socioterritorial*. Télé-université, Québec.
- Van Marrewijk, A., Yanow, D. (2010). *Organizational Spaces – Rematerializing the Workaday World*. Edward Elgar Publishing, Londres.
- Warf, B.W., Arias, S. (2009). Introduction: the reinsertion of space into the social sciences and humanities. In *The Spatial Turn: Interdisciplinary perspectives*, Warf, B.W., Arias, S. (dir.). Routledge, Londres, 1–10.
- Weinfurtner, T., Seidl, D. (2019). Towards a spatial perspective: An integrative review of research on organisational space. *Scandinavian Journal of Management*, 35(2), 101009.
- Wright, A.L., Meyer, A.D., Reay, T., Staggs, J. (2021). Maintaining places of social inclusion: Ebola and the emergency department. *Administrative Science Quarterly*, 66(1), 42–85.